

# L'apport des ressources naturelles au budget de la RDC reste faible, selon Matata Ponyo

mars 22, 2012, | Dernière mise à jour le 23 mars, 2012 à 9:11 | sous [Économie](#), [Kinshasa](#).

[Envoyer par e-mail](#) | Mots clés: [FMI](#), [Ressources naturelles](#)

Le Fonds monétaire international (FMI) et le gouvernement congolais organisent, depuis mercredi 20 mars à Kinshasa, une rencontre internationale sur la gestion des ressources naturelles en Afrique Subsaharienne. Le ministre congolais des Finances, Matata Ponyo, a reconnu que la contribution des ressources naturelles aux recettes publiques reste faible en RDC.

Il a déclaré que le secteur minier, par exemple, contribue à ce jour pour moins de 30% au PIB et représente en moyenne 10% des recettes publiques. La situation dans les secteurs de forêt et du pétrole n'est pas non plus brillante, d'après lui. « *Avec une production moyenne respective de 25 000 barils/jour et 300 000 mètres cubes de bois par an, la contribution aux recettes publiques n'est pas non plus significatives* », a-t-il précisé. Mais le ministre Matata a tout de même affirmé que le Gouvernement déploie beaucoup d'efforts pour améliorer cette situation:

*«La RDC dispose d'un code des investissements parmi les plus libéraux. De plus, un code minier et un code forestier, révisés avec l'appui de nos partenaires, sont d'application depuis 2002. Le code des hydrocarbures est en attente d'adoption au Parlement.»*

Le code minier, a-t-il expliqué, consacre le principe d'ouverture du secteur à l'investissement privé et «*met en place les principes de célérité, d'objectivité et de transparence dans la procédure d'octroi des droits miniers ou des carrières ainsi qu'un régime fiscal et douanier privilégié*».

Le Gouvernement a pris plusieurs autres initiatives, a indiqué Matata Ponyo, citant «*l'adhésion de la RDC à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) depuis 2005, la systématisation – à travers un décret – de la publication des contrats signés par les partenaires dans les secteurs extractifs*».

Les richesses congolaises suscitent bien souvent des convoitises, a par ailleurs souligné Matata Ponyo. Elles sont souvent en Afrique à l'origine de plusieurs drames. Mais, selon lui, il n'y a pas de fatalité et il n'y a «*aucune corrélation entre les richesses naturelles d'un pays et les désastres qu'on y rencontre*».

Pendant deux jours, les participants à cette conférence devraient mettre en commun leurs connaissances et faire en sorte que l'exploitation des richesses issues des forêts, du pétrole et des mines aboutisse au bien-être économique.

Les personnalités qui ont pris la parole, [lors de la séance inaugurale](#), ont plaidé pour plus de transparence dans la gestion de ces ressources et pour de meilleures politiques minières. Elles

ont aussi appelé les Etats à procéder à la conversion des actifs du sous-sol en richesses réelles et à l'épargne pour les générations futures.

D'après, la directrice/Afrique au FMI, Antoinette Sayeh, la gestion économique dans les pays à faible revenu pose des défis énormes. Ces défis, a-t-elle précisé, sont liés aux négociations avec les sociétés internationales exploitant les ressources naturelles et à la mise en place des capacités institutionnelles adéquates.